



HAL
open science

”3S - Équipe de recherche septentrionale ””sport et sociétés”””

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ”3S - Équipe de recherche septentrionale ””sport et sociétés”””. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO, Université d'Artois. hceres-02032998

HAL Id: hceres-02032998

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032998v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

ER3S (EA 4110)

de l'Université Lille 2



Janvier 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

ER3S (EA 4110)

de l'Université Lille 2



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : ER3S

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA 4110

Nom du directeur : Claude SOBRY

Université ou école principale :

Lille 2

Autres établissements et organismes de rattachement :

Université du Littoral, Université d'Artois

Date(s) de la visite :

3 novembre 2008



Membres du comité d'évaluation

Président :

Monsieur Fabien OHL, Université de Lausanne

Experts :

Monsieur Jacques DEFRANCE, Université de Paris 10

Monsieur Jean-Paul CLEMENT, Université de Toulouse

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoCNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Madame Marielle CADOPI, CNU

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Monsieur François CURY

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Monsieur Pierre-Marie ROBERT, Université de Lille 2

Monsieur Robert DURAND, Université du Littoral

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité : /



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, 21 enseignants-chercheurs, 19 doctorants, 15 autres personnels;
- 6 HDR dont 5 HDR encadrant des thèses ;
- 5 thèses soutenues, 19 thèses sont en cours, 2 thésards sont financés (thésards étrangers, bourses d'Etat) ;
- 1 PEDR ;
- 10 publiants.

2 • Déroulement de l'évaluation

Après avoir pris connaissance du rapport, dont la présentation est confuse, notamment en ce qui concerne l'appartenance exacte des EC à la future équipe et l'absence de certaines fiches individuelles, le comité de visite a rencontré les vice-présidents de la recherche présents, a écouté un exposé des responsables du projet puis s'est entretenu avec les doctorants.

Le processus d'évaluation s'est bien déroulé, les membres de l'équipe de recherche évaluée ont apprécié la présence des évaluateurs et la possibilité d'échange ainsi offerte.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

La proposition de regroupement des équipes de recherche des universités de Lille, du Littoral et d'Artois est à saluer. Elle peut permettre de donner une lisibilité et une cohérence à l'offre régionale de formation et de recherche.

L'inscription des équipes dans l'environnement local est attestée par la réalisation de plusieurs contrats de recherche avec des partenaires locaux. Les liens transfrontaliers régionaux sont également relativement bien mis en valeur. Le positionnement dans l'environnement national et international est encore à préciser. Si certaines composantes sont connues dans le champ scientifique national, d'autres sont plus en retrait. On peut noter une relative hétérogénéité de l'équipe sans que cela soit réellement justifié par les projets.

Les documents fournis par l'équipe ont été volumineux mais le comité d'évaluation a jugé qu'ils auraient pu être plus clairs, tant dans la définition du périmètre de l'équipe (il fut difficile d'identifier avec précision la composition exacte de l'équipe en enseignants-chercheurs et en doctorants), que dans le bilan et le projet proposés. Dans le bilan quantitatif général, on repère notamment dans des publications des chercheurs ne faisant pas partie de l'équipe, l'absence de deux fiches individuelles, des confusions permanentes entre doctorants, personnel PRAG, etc. Le fait de regrouper plusieurs équipes ne saurait à lui seul expliquer ces lacunes rédactionnelles. De la même manière, les bilans des équipes avant fusion et surtout le projet scientifique proposé regroupant les quatre équipes restent succincts et peu problématisés, à l'exception d'un axe.



L'impression générale est davantage celle d'une juxtaposition que d'une réflexion collective, ce qui peut s'expliquer par l'urgence de la recomposition. La présence d'un enseignant chercheur clairement identifié en sciences de la vie et de la santé ne facilite pas la lisibilité du projet. En outre, les relations scientifiques antérieures entre les quatre équipes de l'EA territorialement très proches et appartenant à la même section disciplinaire ne semblent pas avoir été intenses.

Le niveau de publication général de l'équipe est très hétérogène avec un volume et un niveau de publication nettement insuffisants pour certains enseignants-chercheurs, en particulier dans des revues scientifiques. La proportion de publiants (10 sur 21) est trop faible. On note à ce propos une forte propension de certains membres à publier en priorité, voire exclusivement, dans une revue spécialisée du champ, alors même qu'ils appartiennent au comité de direction de la revue, ce qui révèle un certain isolement à l'égard des champs disciplinaires connexes. Le même processus peut être repéré à l'égard des publications dans des ouvrages collectifs, souvent dans des éditions locales. Le fait que certains HDR puissent être considérés comme non publiants et ne soient pas qualifiés en 74ème section, et qu'un seul bénéficie de la PEDR, confirme les manques de l'équipe à ce niveau. On note aussi une quasi absence de publications de doctorants en cosignature avec les directeurs de thèse et l'absence totale d'encadrement d'un HDR sur les six. Il reste que cette tendance générale ne saurait faire oublier que le niveau de publication de certains membres est significatif.

Sur les autres critères de production, le comité a apprécié l'abondance de contrats qui traduisent une bonne inscription dans l'environnement local mais a regretté que, en dehors de l'axe « sport, violence et régulation », il soit difficile d'identifier une cohérence scientifique bien claire et qu'aucun contrat n'ait été obtenu auprès d'organismes nationaux ou internationaux (ANR, INPES...). Les contrats sont trop souvent des prestations de services. Si cela peut parfois se justifier en gestion du sport afin de répondre aux besoins de formation, cela ne correspond pas à la mise en œuvre de programmes de recherche.

Cet aspect renvoie à la question de l'hétérogénéité thématique, théorique et méthodologique de l'équipe qui est le problème urgent à régler, au niveau scientifique comme au plan de la gouvernance. Tous les autres niveaux lui sont subordonnés.

Le critère du rayonnement et de l'attractivité peut se discuter à partir de la non appartenance à l'une ou l'autre des équipes de l'EA de jeunes enseignants chercheurs récemment recrutés, et dont les publications figurent pourtant dans le bilan quantitatif. De même la rareté de la participation à des comités éditoriaux (hormis la revue STAPS et l'AFRAPS), l'absence de contrats nationaux ou de réponses aux appels d'offres avec d'autres équipes du champ, etc. sont autant de signes d'un manque d'ouverture sur les réseaux externes au champ.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

L'axe 1 « sport, professionnalisation, médiatisation » s'appuie sur une équipe qui, même si l'activité de publication pourrait être plus dynamique tant qualitativement que quantitativement, a des publications intéressantes à son actif dans les approches sociologiques, économiques et managériales des médias. En revanche, la question de la professionnalisation semble plus en retrait dans le projet proposé. Le départ de chercheurs pose des problèmes quant au maintien de cette thématique.

La formulation du projet proposé est intéressante mais on a du mal à dégager un axe et une problématique bien claire. Ce qui est encore plus gênant, et mériterait d'être retravaillé, c'est que l'on peine à savoir ce qui va être réellement fait durant le quadriennal. En effet, les axes proposés, la fabrique de l'information, l'analyse des événements ou la place des technologies et nouveaux supports de la médiatisation manquent de consistance parce qu'ils sont peu définis et extrêmement vastes. On ne sait pas sur quels événements, quels médias, quelle région ou nation vont porter les recherches. On ne sait pas non plus avec précision quels objets vont être étudiés. Les méthodes ne sont pas davantage évoquées. Il faut donc absolument que l'équipe formule un véritable projet de recherche, en définissant les démarches, les champs disciplinaires mobilisés, les méthodes et problématiques envisagés et les « terrains » d'application des recherches en précisant les personnes impliquées dans chaque projet.

L'axe 2 « sport, éducation et santé » regroupe 13 membres de l'EA (d'après le dossier), soit l'effectif le plus important. Tout en admettant la nécessité d'utiliser des approches disciplinaires, les responsables de l'axe souhaitent de manière très ambitieuse « relever un défi épistémologique capital pour les STAPS » en valorisant « une approche multidisciplinaire et transdisciplinaire ». Le thème de la santé induit ce type d'approche compte tenu de sa généralité. Néanmoins, compte tenu de l'absence de travaux précis dans ce domaine, de la généralité du propos, on ne voit pas vraiment, au delà des positions de principe, les cadres théoriques et méthodologiques qui structurent cet axe. Par exemple, comment se traduit dans le projet l'analyse historique et/ou sociologique de la filiation avec « l'hygiénisme » ? Comment se réalise la prise en compte de la notion d'usage social du corps dans les travaux ? Par ailleurs, il existe une confusion permanente dans le propos entre la visée explicative et l'intervention. Un projet scientifique peut-il affirmer comme problématique de participer à la lutte contre l'obésité ? Les travaux des deux responsables de l'axe ne sont pas, pour le moins, en lien direct avec les orientations de l'axe. De même pour les autres membres de l'équipe.



Même si quelques travaux en cours sont annoncés (sur l'obésité, le sommeil fractionné en conditions extrêmes...), cet axe semble pour l'instant pas vraiment problématisé et peu productif au delà du défi épistémologique. Un peu artificiel pour tout dire.

Il semble urgent de recentrer les travaux de l'axe autour de problématiques et d'objets plus restreints, ainsi que de se rapprocher des équipes spécialisées dans le domaine de la santé (en STAPS ou ailleurs) afin d'effectuer ce qui s'apparente à une véritable conversion de la part des chercheurs.

L'axe 3 : « Sport, violences et régulations » comprend 5 enseignants-chercheurs et un docteur.

Il s'agit de l'axe de recherche dont la formulation est la plus claire au sein du projet (mentionné plus haut). Le programme peut s'appuyer sur une expérience de recherche passée, avec des contrats et des publications. L'approche des processus de violence dans le sport est prudemment construite sur des travaux empiriques, mais permet à l'équipe de problématiser ses analyses et de discuter les modèles théoriques proposés dans la littérature (spécialement le modèle d'Elias et Dunning : seule référence présente pour l'ensemble du rapport de Laboratoire). L'attention portée aux dimensions objectives du phénomène a permis d'en préciser les limites (dans des termes proches des travaux de Tsoukala) et a suscité une nouvelle orientation des recherches tournées vers le sport amateur et vers la socialisation / la formation des protagonistes : les arbitres, les jeunes pratiquants, les « laissés de côté ». Un sous-thème « régulations » prolonge ces questions, avec des perspectives de recherches sur la socialisation des sportifs et l'analyse des processus de sélection/exclusion au sein du système de la compétition. Le rôle des organisations est pris en compte, et les formes de la régulation sont envisagées sur un éventail d'objectifs élargi à la question du dopage. La thématique du genre, présente dans cet axe, reste toutefois un peu marginale : elle n'est pas explicitement construite en relation avec les problématiques de la violence. Le travail sur cet axe a associé un dispositif de formation de jeunes chercheurs (séminaires, conseil à la publication, journées d'étude) qui, malgré un périmètre restreint, laisse augurer d'un possible développement.

5 • Analyse de la vie de l'unité

—En termes de management :

L'équipe de recherche paraît avoir été bien gérée dans sa configuration passée. Les doctorants semblent soutenus par les fonds de recherche de l'unité. Cependant, on peut s'étonner que certains fonds ne soient pas utilisés pour des projets mais conservés d'une année à l'autre.

La stratégie, la gouvernance et la vie du futur laboratoire sont plus difficiles à apprécier pour cette équipe en voie de création selon une organisation très différente. On peut cependant suggérer, comme nous le ferons dans les recommandations, que la gouvernance du laboratoire s'oriente vers une redéfinition des responsabilités de chacun, en relation d'ailleurs avec le projet scientifique.

—En termes de ressources humaines :

La gestion des ressources humaines semble difficile à comprendre. Le comité de visite a été surpris que des enseignants-chercheurs recrutés récemment par l'institution ne participent pas à la dynamique de cette nouvelle équipe. Cela affaiblit l'équipe et la cohérence de la politique de recherche de l'université.

6 • Conclusions

— Points forts :

L'équipe est jeune, les doctorants sont assez nombreux et on sent une dynamique en cours de consolidation. Les chercheurs ont fait un effort pour s'inscrire dans le contexte local et se regrouper et ont obtenu le soutien de leurs universités. On sent également un souci de formation et de professionnalisation des étudiants. Des efforts ont été faits envers les doctorants pour les inciter à participer à des congrès, les faire entrer dans les communautés internationales de la recherche (incitations à des post-docs) et les accueillir dans de bonnes conditions (des locaux de recherche pour les doctorants de Lille 2). Une thématique forte et cohérente se dégage de l'axe « sport, violences et régulation ».

— Points à améliorer :

Le bilan des publications est très inégal. Le niveau moyen des publications et les supports des publications sont à revoir. Il faut inciter les chercheurs comme les doctorants à publier davantage dans des revues internationales ou des ouvrages publiés dans des collections reconnues.



Bien que l'on observe de nombreuses relations avec des universités étrangères, la participation à la communauté scientifique internationale est encore trop timide.

Certains axes de recherche mériteraient d'être clarifiés et en particulier d'améliorer leur cohérence scientifique (voir les recommandations).

Enfin, le financement des thèses par des contrats, des bourses Cifre ou des programmes de recherche, devrait être plus fréquent.

— Recommandations :

Indépendamment de la nécessité d'améliorer le niveau de publications dans des revues de très bon niveau au delà des revues du champ STAPS, il serait souhaitable de recentrer les axes de l'équipe autour des compétences affirmées ou en voie de constitution des publiants de l'équipe.

Le projet gagnerait à se regrouper autour de deux pôles. Un pôle fondé sur un programme de recherche autour des sciences sociales à partir d'une thématique « violence et régulation », déjà bien structurée et étayée par des travaux, et d'une thématique plus clairement identifiable, davantage fondée sur un autre axe fort de recherche.

En ce sens, il semble que l'axe 1 et l'axe 3 pourraient se rapprocher en resserrant leurs thèmes et leurs problématiques. La question des violences dans différents secteurs sportifs ou corporels peut être mise en relation avec bien des aspects de la médiatisation et de la professionnalisation. La mobilisation de tous les chercheurs en sciences sociales des STAPS pourrait permettre de mieux structurer le projet. Ainsi, la présence des 3 chercheurs en poste, publiants, spécialisés sur les questions des carrières sportives et de la professionnalisation, est hautement souhaitable. Elle permettrait de maintenir la thématique de la professionnalisation. Nous suggérons que le conseil scientifique de l'université réfléchisse à la question des chercheurs nommés sur des postes STAPS qui ne participent pas directement à l'EA en sciences du sport.

Les travaux, méthodes et modes d'organisation de l'ex-équipe Sherpa pourraient composer le noyau dur de cette organisation autour de laquelle pourrait se décliner la thématique des médias ou de la professionnalisation.

Le pôle Sport, éducation, santé est très général et pas assez problématisé. Il ne peut à notre avis être viable sans un resserrement thématique et théorique. Un rapprochement avec l'équipe des sciences de la vie du domaine STAPS pourrait être envisagé. La dynamique de recherche autour de l'axe éducation n'est pas convaincante en l'état actuel. Le bilan en termes de publication est insuffisant et le projet manque de cohérence. Un projet autour de l'éducation semble difficile à soutenir en l'état. Il faudrait problématiser la thématique scolaire et la relier à des perspectives plus générales et un cadrage théorique. Par exemple, des perspectives plus franchement interactionnistes pourraient être bienvenues. Par ailleurs, le comité se demande si les chercheurs avec une orientation en sciences de la vie ne trouveraient pas un meilleur environnement dans l'autre équipe d'accueil en STAPS.

En conclusion, même si le bilan est inégal et que les critiques en ce qui concerne la structuration du projet de recherche sont importantes, cela ne doit pas masquer l'existence d'une dynamique positive en cours et d'un réel potentiel de l'équipe. Cette équipe doit être soutenue dans sa restructuration et ses projets afin que le prochain quadriennal lui permette de révéler ses potentialités et de continuer à développer ses points forts.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	C	B	C	B



Université Lille 2
Droit et Santé

Lille, le lundi 30 mars 2009

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de
recherche.
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : CS/PMR/SD/09/03/10
V/Réf. : 0593560Z-S2100012142

Objet : Observations sur le Rapport d'évaluation de l'Unité de recherche : ER3S dirigée par le Professeur Claude SOBRY

Monsieur le Directeur,

Je m'associe aux remerciements formulés par l'ensemble de la direction du Laboratoire pour la qualité du rapport fourni à la suite de l'expertise de cette unité de recherche.

Au titre de l'établissement, le Vice-Président du CS et moi-même n'avons aucune remarque particulière à formuler en complément de celles exprimées par le directeur dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pr. Christian SERGHERAERT

Droit - Science Politique - Gestion - Santé - Sciences du Sport

ER3S (EA 4110)

Observations en réponse à l'évaluation de l'AERES

Observations de portée générale

Nous tenons à remercier les experts pour le travail effectué, les remarques et propositions qui nous sont faites. Nous souhaitons cependant reprendre certains points et apporter quelques précisions et explications.

Point 3 : Analyse globale de l'unité

Lorsque les experts de l'AERES nous ont auditionnés, il avait été décidé quelques mois plus tôt, tout au plus, d'élargir l'ouverture de ER3S et que l'équipe SHERPAS de l'université d'Artois ainsi que le LEI, interne à la FSSEP Lille 2 se rapprocheraient de ER3S pour le quadriennal 2010-2013. De ce fait, les problèmes de gouvernance ont pu paraître importants, l'ensemble disparate et sans réelle unité. Depuis cette visite des statuts ont été élaborés donnant beaucoup plus de cohérence à l'ensemble (cf. annexe 1).

L'impression de juxtaposition, sans doute exacte au moment de l'audition, est en voie de dépassement. Nous avons été évalué essentiellement sur un projet qui n'en était qu'à ses balbutiements. Le bilan de l'EA qui avait fonctionné trois ans auparavant était largement affecté par les lacunes et zones d'incertitude que laissait apparaître l'équipe en émergence qui ne deviendra opérationnelle qu'en 2010, ce qui nous laissait encore du temps pour resserrer tant les modes de fonctionnement que les méthodes et axes de recherche.

Il est souligné à deux reprise la présence surprenante d'un chercheur pouvant être identifié comme faisant partie des sciences de la vie et qui aurait sa place dans une autre équipe. Nous sommes ici face à un paradoxe : s'en séparer c'est s'éloigner des critères de l'AERES concernant le nombre de publications et de publiants, or il s'agit d'un chercheur de valeur. Le conserver dans l'Equipe c'est aller dans le sens du resserrement des axes de recherche à une époque où il est dit partout qu'il faut s'ouvrir à des travaux interdisciplinaires, au croisement des disciplines dans un objectif commun. Les bases statutaires élaborées ou en cours d'élaboration vont permettre de prendre des décisions et de faire des choix structurels et axiologiques. L'objet « santé-éducation » devra être recentré et chacun trouvera ou non sa place dans ces nouvelles structures.

Concernant les publications, au cours du prochain quadriennal les ressources humaines et financières nécessaires seront mises en œuvre dans le sens d'une stratégie de publication répondant aux normes recommandées.

Point 4 : Analyse par équipe et par projet

Le rapport note, à raison, l'hétérogénéité de l'équipe. Celle-ci provient de la réponse à une demande du Ministère lui-même de rapprocher des structures de recherche locales qui n'atteignent pas une masse critique ni en nombre d'EC ni en terme de publications. Il est évident que « les relations antérieures entre les quatre équipes de l'EA [...] ne semblent pas avoir été intenses ». Elles le deviennent puisqu'un planning de réunions de l'Equipe a été adopté et appliqué dès cette année tant en plénières que par axes.

Les trois axes, tel qu'ils ont été définis pour répondre à la demande de présentation de l'Equipe, ont une raison d'être à la fois historique et institutionnelle et, malgré ce qu'ils sont, ils ont permis le rapprochement des Equipes. Il est encore prématuré d'en imaginer la fusion totale ou partielle. Cette fusion ne pourrait s'expliquer aujourd'hui ni conceptuellement, ni structurellement, ni institutionnellement. Il faudra, avec le temps, concevoir un thème unique central auquel pourront venir se greffer les axes, comme des satellites à une structure mère. Nous avons perçu ce besoin. Il nous faut le temps de le mettre en œuvre d'autant que les chercheurs en SHS n'ont pas les mêmes habitudes que ceux des sciences de la vie.

Si l'on reprend séparément les axes tels qu'ils existent aujourd'hui, et sans perdre de vue ce qui a été dit ci-dessus mais pour un avenir un peu plus lointain, les arguments suivants peuvent être avancés.

Axe 1 : Sport, professionnalisation, médiatisation

Conformément aux remarques formulées dans le rapport de l'AERES, nous tenons à préciser notre volonté de repositionner notre thème de recherche et améliorer la lisibilité du projet scientifique de l'axe 1.

Le XXème siècle en Europe est l'avènement d'une société ouverte sur le monde, avec la circulation des hommes et des idées (les valeurs de liberté, de démocratie, de citoyenneté), des techniques, des biens et des services.. La communication se trouve au cœur de ce processus sociétal, elle permet d'en orchestrer les interrelations et les interactions. C'est en cela que la question de la communication est un des enjeux scientifiques et politiques les plus importants du début du XXIe siècle (Wolton D). Les études sur ces processus connaissent depuis plusieurs années un développement qui tend à exercer un pouvoir hégémonique de l'idéologie de la communication où

tout serait communication. Pour reprendre une formule d'Arnaud Mercier « le langage symbolique élaboré est le propre de l'espèce humaine et la vie en société conduit à de nombreuses analyse communicationnelles », recouvrant des domaines aussi larges que les communications de masse, de type publicitaires, managériales ou les technologies de l'information et de la communication. Dans le champ sportif, la tentation est grande de réduire la communication à l'usage d'outils liés aux stratégies marchandes qui organisent structurellement le sport contemporain. Conformément aux travaux de l'ISCC (Institut des Sciences de la communication du CNRS), notre projet répond à trois exigences, il est à la fois un objet théorique interdisciplinaire, il doit contribuer à la construction d'une théorie de la connaissance (impacts académiques en lien avec les formations, productions scientifiques) et il est en interaction avec la société. Il s'agit alors d'innover et de dépasser une approche instrumentale de la communication et une approche événementielle du spectacle pour nous centrer sur **les interactions structurant cet univers communicationnel**, dans une configuration -peut être- emblématique de l'idéologie dominante contemporaine.

L'axe1 se définissant désormais par : **Sport, communication, interactions**, permet de recentrer notre projet autour de **l'interaction** entre les enjeux (structurelles et conjoncturelles : économiques, médiatiques, symboliques, techniques, idéologiques...), les contraintes (professionnelles) et les effets (en terme d'innovations, sur l'espace public (sens Habermas), sur les modes d'énonciation, marchands...). Il s'agit bien évidemment d'une logique de projet scientifique et cette nouvelle définition permet une meilleure identification des problématiques proposées au regard des champs scientifiques qui le traverse et des EC qui composent cet axe (Economie, Sciences de l'information, Marketing, Sciences de gestion), tout en respectant les pistes de recherche énoncées dans le document écrit. Ce cadrage, même s'il produit ses propres analyses, n'interdit en rien des passerelles avec les deux autres axes, pouvant même, à terme, devenir fédérateur.

Si la démocratie a besoin d'arènes physiques et symboliques pour exister, le spectacle sportif médiatisé semble en constituer un lieu pertinent. Il fera l'objet d'un premier type d'études structurées autour de l'analyse d'un système d'interactions dominé par des enjeux contemporains et des contraintes professionnelles, il devient producteur de significations et de représentations par ses procédés discursifs. (1 HDR, 2 thèses en cours, un projet européen déposé –annexe 2)

Nous analyserons également les interactions entre les entreprises sportives et leurs consommateurs. Les méthodes marketing innovantes seront tout particulièrement étudiées dans le secteur des biens et des services sportifs. L'objectif est de comprendre comment se développe le marketing des objets sportifs, quels sont les modes de communication ou d'interactions à l'œuvre dans les relations entreprises-consommateurs, les comportements observés sont-ils spécifiques au secteur sportif ?

Axe 2 : Sport, éducation et santé

Des enseignants chercheurs issus des sciences de la vie et des sciences humaines ont choisi de s'associer dans cet axe en s'inscrivant dans le champ épistémologique des STAPS, plus précisément dans l'esprit canadien de l'EPS, c'est-à-dire d'éducation physique et santé, dans une démarche globale d'intervention tant éducative que préventive ou de soutien par les activités physiques adaptées.

Plus spécifiquement, une démarche d'éducation à la santé recourant par le sport, en raison même de la complexité de l'objet santé, ne peut se concevoir que dans la multidisciplinarité,

Examinant à la fois les sujets comme individus, mais aussi comme membres –intégrés ou souhaitant l'être- d'un groupe dans un environnement spécifique. Cette approche nécessite de recourir à des outils diagnostiques et des méthodologies d'intervention complémentaires, être associée à un territoire délimité ; ces critères sont des éléments historiques et fondateurs de l'axe 2 d'ER3S.

Dans son aspect de santé physique, qui ne peut jamais être dissocié notamment des contextes précédents, il est nécessaire de maîtriser la connaissance des mécanismes physiopathologiques conditionnant la déficience comme l'état de « bonne santé », afin de pouvoir mettre en place des outils d'intervention et de métrologie adaptés : la présence d'enseignants chercheurs originaires du champ des sciences de la vie prend ici sa signification. Reposant sur une même démarche de la physiopathologie à l'intervention et l'éducation, nous avons développé un outils informatisé d'analyse et d'apprentissage de la gestion du sommeil (enveloppe SOLO déposée*) qui est actuellement en phase d'expérimentation sur des publics de coureurs au large en solitaire, de patients suivis en clinique du sommeil et d'enfants obèses en milieu scolaire.

Cette démarche ne peut se concevoir que de façon associative avec toutes les spécialités - notamment des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire- d'ER3S. En effet, ces disciplines sont indispensables à la compréhension d'un certain nombre des facteurs conditionnant ou non l'état de bonne santé ; mais d'autre part, la bonne santé ne peut être réduit à la simple santé physiologique, homéostatique.

L'éducation à la santé, préalable à tout état de bonne santé durable, s'inscrit dans une problématique de prévention, que nous développons plus particulièrement en milieu scolaire et associatif. Cette prévention recourt, dans notre champ d'investigation, à l'intervention par et avec les activités physiques et corporelles, elle interpelle ainsi tant la gestion de la santé physique, que mentale ou sociale.

Enfin, ces travaux sont à la fois différents et complémentaires de ceux menés par l'autre équipe STAPS régionale, plus orientée vers les sciences de la vie et du mouvement. Un des objectifs des membres de l'axe santé (axe 2) de l'ER3s est de pouvoir servir de pont entre ces deux équipes d'accueil régional pour accéder progressivement à une fédération des équipes septentrionales dédiées à l'objet sport.

Axe 3 : Sport, violences et régulations

Ce thème a été repris tel quel et a été suivi depuis plus de cinq ans par les membres du SHERPAS. C'est la raison pour laquelle il semble le plus abouti tant dans sa formulation que dans son projet.

Point 5 : Analyse de la vie de l'unité

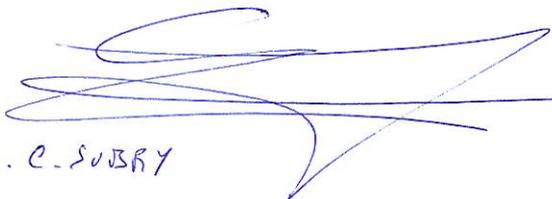
Les nouveaux statuts montrent à la fois la répartition des responsabilités et la volonté de structurer la vie de l'Equipe en relation avec le projet scientifique et tel qu'il nous l'est conseillé.

Au niveau des ressources humaines, la question des EC ayant « migré » vers d'autres lieux de recherche sera traité au niveau du CS de Lille 2.

Le recrutement de l'EA sera en 2009 de 4 MCF(1 pour l'axe 1, 2 pour l'axe 2, 1 pour l'axe 3) et de 1 PU (axe 1). Ces recrutements bien menés doivent permettre de renforcer l'ensemble de l'équipe et de lui donner un potentiel supplémentaire important.

Nous admettons nos lacunes mais tenons à souligner le parcours effectué en cinq ans, passant d'une Jeune Equipe de moins de 10 chercheurs, essentiellement tournée vers l'identité régionale, à une équipe de plus de 50 chercheurs, couvrant toute la région et qui multiplie les ouvertures vers l'international (à ce jour 3 cotutelles de thèses, un post-doctorant chinois, des accords de recherche avec le Liban et la Chine, l'étude de cotutelles et de travaux portant sur le tourisme sportif avec ces deux pays, un ouvrage en préparation nécessitant la participation de chercheurs de plus de 35 pays, des relations avec le Canada, etc).

Le rapport met en valeur la jeunesse et le dynamisme de l'Equipe. Nous mettrons en œuvre le dynamisme pour corriger les erreurs de jeunesse et les lacunes soulignées au cours des quatre prochaines années.



P. C. SUBRY

Annexe1 : **Projet de statuts de l'EA ER3S**

Préambule

L'ER3S (EA 4110) est une équipe de SHS en STAPS dans le cadre du PRES « Université Lille Nord de France » et rattachée à une Ecole Doctorale (SESAME jusque 2010 puis ED 74 à partir de cette date).

Missions

ER3S a pour mission de mener des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines du sport, de l'éducation physique et des pratiques corporelles. Trois axes de recherche ont été définis dans le cadre du quadriennal 2009/2013.

- Sport, professionnalisation, médiatisation
- Sport, éducation, santé
- Sport, violences et régulations

ER3S accueille :

- Des enseignants-chercheurs titulaires (PU, MCF), d'autres enseignants chercheurs, des chercheurs, des IGE et IGR, dont les travaux sont en accord avec les axes définis ci-dessus, les doctorants dont le directeur de thèse est membre de ER3S.
- Des chercheurs d'autres institutions françaises ou étrangères dont les travaux sont en liens avec les axes définis ci-dessus.
- Des personnalités extérieures associées.

ER3S a pour vocation, dans le cadre des trois axes définis précédemment :

- D'initier et de participer à des projets fédératifs de recherche y compris à vocation internationale
- De contribuer à l'activité scientifique de ses membres et de soutenir leurs publications
- D'organiser des rencontres, entretiens, journées d'études, colloques et toute autre manifestation scientifique

Gouvernance

L'EA ER3S comprend une *Assemblée Générale* et un *Comité Directeur*

L'Assemblée Générale se compose :

- des membres figurant sur la demande d'habilitation, auxquels s'ajouteront les personnes recrutées au cours du quadriennal et celles qui demanderont leur rattachement principal au

cours du quadriennal.

- un collège A, qui comprend les docteurs permanents (PR, MCF, PRAG, PRCE), les Ingénieurs d'Etudes et Ingénieurs de recherche, qui ont voix délibérative.

- un collège B, qui comprend les doctorants dont le directeur appartient à Er3S, les docteurs non titulaires associés, les ATER, qui élisent 2 représentants (un pour les doctorants et un pour les associés et autres), et qui ont voix consultative.

- des personnalités extérieures associées, qui ont voix consultative.

- Conditions d'admission : les demandes écrites sont soumises à l'approbation du Comité Directeur

Le Comité Directeur se compose :

- du Directeur (PU), à défaut d'un maître de conférence titulaire d'une HDR

- d'un représentant de chaque axe (un pour l'axe 1, un pour l'axe 2, un pour l'axe 3), titulaires d'une HDR

- d'un représentant de chaque entité composant l' ER3S (LEI, SHERPAS, RELACS, SIC) élu en interne.

- d'un représentant des doctorants élu par ses pairs

- d'un représentant pour les associés et autres

Le Comité Directeur ne peut se tenir qu'en présence d'au moins la moitié de ses membres (il n'y a pas de procuration).

Les membres du conseil sont en place pour la durée du contrat quadriennal. Leur mandat est renouvelable. La qualité de membre se perd par décès, démission ou radiation prononcée par le Conseil pour motif grave. Si l'intégration d'un membre intervient au cours du plan quadriennal, la durée de son mandat s'inscrit dans la durée de ce plan.

Compétences

Assemblée générale

- Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du Directeur qui établit l'ordre du jour
- Elle est informée des activités de l'EA, sur présentation d'un rapport d'activité de chaque axe
- Elle participe aux débats d'orientation de l'EA
- Elle débat des questions diverses proposées par l'ordre du jour
- Elle émet un avis et peut proposer d'éventuelles modifications statutaires proposées par le Comité Directeur de l'EA.
- Elle procède à l'élection du Directeur et des représentants de chaque axe

Le Comité Directeur

- Gère le budget
- Propose les profils de recrutement
- Dynamise les axes de recherche
- Valide les inscriptions en thèse, les demandes de soutenances de thèses et d'HDR
- Engager une réflexion sur l'avenir des axes.

Le Comité Directeur prend ses décisions à la majorité des voix. En cas de partage égal, la voix du Directeur est prépondérante.

Le Directeur

Il est élu par le collège A de l'assemblée générale pour 4 ans sur présentation d'un programme et d'un projet scientifique.

L'élection se fait au scrutin uninominal à deux tours (majorité absolue au premier et relative au second)

Le Directeur représente l'EA et exécute les décisions de l'AG et du Comité Directeur.

Il est garant des projets scientifiques et de l'animation de l'activité de l'EA.

Il se fait représenter en cas de nécessité par un membre du Comité Directeur.

Les ressources de l'ER3S proviennent des dotations institutionnelles et des contrats de recherche.

Un prélèvement de 10% des contrats est affecté à la ligne budgétaire de l'ER3S.

Annexe 2 : Exemple de contrat à inclure dans la partie 3

Le rapport déplore par ailleurs l'absence de contrat, or nous avons présenté lors de la visite du comité d'expertise, mais non mentionné dans le rapport, un projet déposé au sein de l'Union Européenne, dans le cadre du FP7, pour un montant total de 2 millions d'Euros pour une durée de 4 ans (Projet déposé en janvier, réponse en juin 2009).

Ce projet EPSIS 2012 (European Public Space, Identities & Sport), réunit 8 partenaires, provenant de 7 pays d'Europe, plus la collaboration de l'UEFA (Union Européenne de Football Association) et de l'INA (l'Institut Nationale de l'Audiovisuel). Il pose alors comme principe central les effets produits par les grandes manifestations sportives médiatisées dans un contexte Européen où les espaces publics sont hétérogènes. Notre projet a pour terrain d'étude **le Championnat d'Europe 2012 de Football**, organisé en Ukraine et en Pologne, situé au centre d'un système d'interactions (enjeux et contraintes hétérogènes) et de productions médiatiques génératrices de significations et de représentations diversifiées selon les lieux de médiatisation.